

LAUXERA DOUBLE DE TAILLE POUR SON DEUXIÈME FONDS, CLÔTURÉ À 520 MILLIONS D'EUROS

Une stratégie qui double de taille d'un millésime à l'autre

Quatre ans après un véhicule inaugural qui avait lui-même été sursouscrit, et moins de 18 mois après son premier closing, Lauxera Capital Partners finalise la levée de son deuxième fonds à 520 millions d'euros, dépassant le hard cap fixé à 500 millions. Cette levée porte à plus de 850 millions d'euros les actifs sous gestion de la société, fondée en 2020 par Pierre Moustial, Sam Levy et Alex Slack.

Plus de 90% de re-up

Le tour de table s'appuie sur un taux de réinvestissement supérieur à 90% de la part des souscripteurs du premier vintage, dont Bpifrance, l'European Investment Fund, Malakoff Humanis ou encore Swen Capital Partners, précise la société.

La base de LP (limited partners) s'élargit avec l'entrée de fonds souverains, d'investisseurs institutionnels, de fonds de fonds et de family offices en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. Parmi ces nouveaux investisseurs figurent notamment Sagard, Flexstone et Morgan Stanley Investment Management.

Investissant dans l'accompagnement des acteurs des technologies médicales vers le marché américain, une fois passé le stade de recherche & développement pour réussir la phase d'expansion commerciale, Lauxera a validé la pertinence de sa stratégie dès la première sortie, intervenue avec le rachat en août 2025 d'OrganOx par Terumo pour 1,5 milliard de dollars. L'entreprise britannique, spécialisée dans les dispositifs de préservation d'organes, avait multiplié son chiffre d'affaires par plus de cinq pendant la période de détention de Lauxera, principalement grâce à son accélération auprès des hôpitaux aux États-Unis.

Clôturé à 262 millions d'euros en février 2022, Lauxera Growth I avait bâti un portefeuille de 12 participations. Par rapport à ce dernier, Lauxera Growth II pourrait monter jusqu'à 15 participations, tout en assurant une montée en puissance des tickets unitaires entre 20 et 50 millions d'euros, soit quasi le double du fonds I, précise Pierre Moustial.

Quatre investissements visés en 2026

Après deux premiers investissements en 2025 – le spécialiste allemand des dispositifs neurovasculaires pour traiter les AVC et les anévrismes Acandis et le suédois Antaros Medical, positionné sur l'imagerie médicale et d'intelligence artificielle pour les essais cliniques – deux autres opérations devraient se concrétiser dans les prochains mois, tandis que la société de gestion mène des discussions avancées avec quatre à fiches cibles, indique Pierre Moustial. Le dirigeant table ainsi sur quatre investissements en 2026.

« La majorité de nos deals sont non compétitifs », souligne Pierre Moustial. « Nous travaillons en amont sur des thèmes structurants et approchons directement les sociétés, ce qui nous permet souvent de signer des exclusivités ». « Même si nous pouvons à titre opportuniste prendre part à un processus compétitif, nous ne cherchons jamais la concurrence sur le prix, mais sur notre capacité à créer de la valeur post-opération grâce à notre expérience du marché américain. Un fonds dont la moitié des partners sont américano-européens, avec des profils venant du growth, du private equity et de l'industrie, apporte un positionnement unique, qui nous permet de gagner des deals au prix auquel on veut les gagner ». En dépit des incertitudes politiques et macroéconomiques, « les États-Unis restent sans conteste le marché le plus attractif pour le passage à l'échelle des entreprises européennes de healthtech. Réussir aux États-Unis offre un effet de levier opérationnel sans équivalent », souligne Pierre Moustial.

Soutien à l'Institut Imagine

Au-delà de la performance financière, Lauxera Growth II, classifié Article 8 au titre du SFDR, a pour ambition de contribuer à un système de santé plus durable. Le fonds développe des indicateurs de performance selon au moins l'un des trois axes suivants :

- Meilleurs résultats pour les patients,
- Augmentation de la productivité des professionnels de santé,
- Baisse des coûts pour les systèmes de santé.

Une partie du carried interest de Lauxera Growth II contribuera au financement des recherches de l'Institut Imagine sur les maladies génétiques pédiatriques rares.

Labellisé Tibi tout comme son prédécesseur, le fonds bénéficie de l'accès à un réseau de 35 investisseurs institutionnels français engagés à investir 7 milliards d'euros dans l'écosystème tech.